

## **Avis aux étudiants de 1<sup>ère</sup> Année Sciences Humaines.**

Nous vous prions de vérifier vos notes dans les P.V provisoires affichés.

Dans le cas où vous constatiez des erreurs, vous devriez déposer vos réclamations au niveau du secrétariat de département des Sciences Humaines.

Le dernier délai pour les réclamations est fixé au **16 mars 2016 à 16 heures**, passé ce délais, aucune réclamation ne sera recevable.

Une fois les réclamations fondées prises en compte par la scolarité, un autre P.V sera établi et affiché en version finale.

***Le responsable de la filière S.H***

**M. AIT MEDDOUR**